

# Analyse Intégrée du Contexte (AIC) PARTIE II : Recommandations Programmatiques

Mali, Avril 2018



## **PAM Mali, en consultation avec le Ministère de l'Agriculture et le CONACILSS**

Badalabougou, BP 120, Bamako, Mali.

Pour plus d'information, et pour obtenir le Rapport Technique de l'AIC, merci de contacter :

- **PAM Mali** : Didace Kayiranga | Responsable de Programme/Résilience | [didace.kayiranga@wfp.org](mailto:didace.kayiranga@wfp.org), et Nanthilde Kamara, Responsable VAM/M&E | [nanthilde.kamara@wfp.org](mailto:nanthilde.kamara@wfp.org)
- **Bureau Régional du PAM à Dakar** : Volli Carucci | Responsable Unité Résilience et Moyens d'Existence | [volli.carucci@wfp.org](mailto:volli.carucci@wfp.org)

**Siège du PAM** : Lara Prades | Responsable ICA | [lara.prades@wfp.org](mailto:lara.prades@wfp.org)

© **Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (PAM)**

Via Cesare Giulio Viola 68/70, 00148 Rome, Italie | <http://www.wfp.org/>

## Table des Matières

Introduction Générale de l'AIC.....	3
Thèmes Programmatiques Pertinents pour l'AIC.....	3
Utilisation des Couches de l'AIC pour Positionner les Thèmes Programmatiques .....	4
Utilisation des Zones et des Catégories de l'AIC pour Positionner les Thèmes Programmatiques.....	8
Carte des Zones de l'AIC .....	12
Catégorie 1: Combiner les Filets de Sécurité avec un Objectif de Sécurité Alimentaire et la Réduction des Risques de Catastrophe .....	13
Catégorie 3: Mettre l'Accent sur les Filets de Sécurité Saisonniers avec un Objectif de Sécurité Alimentaire ou le Redressement.....	15
Catégorie 4: Mettre l'Accent sur la Réduction des Risques de Catastrophes .....	16
Catégorie 5: Mettre l'Accent sur l'Amélioration de l'Alerte Précoce et de la Préparation aux Catastrophes	17
Rapport des Consultations Programmatiques de l'AIC .....	19

## Introduction Générale de l'AIC

L'objectif de l'AIC est de faciliter le positionnement des grandes stratégies programmatiques de long-terme en appui aux populations vulnérables et en insécurité alimentaire, de manière à compléter et protéger le processus de développement sous-jacent propre à chaque pays. L'AIC fournit pour cela des informations permettant de guider le choix des différentes combinaisons de thèmes programmatiques à appliquer dans chaque zone géographique, afin d'améliorer la sécurité alimentaire des plus vulnérables et de réduire les risques de chocs naturels d'origine climatique auxquels ils sont exposés, et ainsi de protéger les acquis et de favoriser le développement futur dans les régions fortement exposées à l'insécurité alimentaire et aux risques. L'AIC plaide en faveur d'une approche sur mesure en fonction de chaque contexte géographique, liant les efforts humanitaires et de développement.

Dans ce cadre, l'AIC offre une vision générale du contexte résultant de l'analyse, de l'interprétation et de la superposition d'informations concernant la récurrence de la sécurité alimentaire (sur la base d'analyses existantes) ainsi que l'occurrence et/ou l'exposition aux risques de chocs naturels d'origine climatique (sur la base de données existantes ou de modèles). Elle permet de catégoriser les différentes zones géographiques en fonction du degré de convergence ou de divergence entre ces deux dimensions. L'AIC permet également de cartographier et de superposer d'autres informations, concernant par exemple la nutrition, les risques associés au changement climatique ou la dégradation des sols. Ces données complémentaires sont utilisées comme des 'couches' d'analyse additionnelles permettant d'affiner la compréhension des différents contextes géographiques. Analysées en conjonction avec les informations disponibles quant aux moyens d'existence, à la saisonnalité et à la répartition de la population, elles enrichissent et renforcent les discussions portant sur les axes programmatiques et stratégiques à adopter dans chaque zone.

L'AIC repose sur un processus consultatif avec les partenaires, dans un premier temps pour valider les aspects techniques, puis pour identifier le positionnement géographique adéquat des grandes stratégies programmatiques que sont les filets de sécurité sociaux, la réduction des risques de catastrophe (RRC), l'alerte précoce et la préparation aux urgences. L'AIC implique donc les partenaires nationaux à la fois lors de la phase d'analyse et de celle d'interprétation des résultats, afin que ses conclusions reflètent l'expertise et l'expérience collective. Dans le cadre l'Approche de programmation à trois niveaux -3PA- (utilisée par le PAM pour la conception, planification et mise en œuvre de ses programmes de long-terme et d'urgence), l'AIC permet également d'identifier les zones dans lesquelles mener les consultations de Programmation Saisonnière basée sur les Moyens d'Existence (PSME) et de Planification Communautaire Participative (PCP), afin de spécifier les activités à mettre en œuvre sous chaque axe programmatique.

Le présent rapport résume les conclusions de la consultation AIC du Mali concernant les orientations programmatiques à adopter sur la base des informations présentées dans le rapport technique. Trois consultations ont été organisées : une interne au PAM en juillet 2017, une consultation avec l'ensemble des acteurs de la sécurité alimentaire en juillet 2017 et une finale avec les acteurs du cluster sécurité alimentaire en août 2017.

Le rapport technique AIC est disponible séparément. Il inclut des cartes et des données pour toutes les dimensions prises en compte dans la classification des zones de l'AIC, pour les 'couches' d'analyse supplémentaires, ainsi qu'une description méthodologique.

## Thèmes Programmatiques Pertinents pour l'AIC

### Filets de sécurité sociaux

Un filet de sécurité social est une approche programmatique dont le but est d'apporter une assistance prévisible, fiable et consistante dans le temps aux personnes dans le besoin, leur permettant de tenir compte de cette assistance dans leur planification et dans leurs décisions de prise de risque afin d'atteindre l'autosuffisance. Les filets de sécurité sociaux peuvent prendre différentes formes et chercher à atteindre différents objectifs en fonction des contextes (fonctions de protection, de réponse aux chocs, ou d'appui à la production par exemple).

### Réduction des risques de catastrophe (RRC)

La réduction des risques de catastrophes est un thème programmatique inclusif de tous les efforts visant à réduire le risque de catastrophes, se concentrant généralement sur la réduction de l'exposition et des vulnérabilités. Tout en reconnaissant qu'il existe d'autres types de chocs, l'AIC se concentre sur les risques de catastrophes associés à des chocs naturels d'origine climatique. Les efforts de réduction des risques de catastrophes peuvent être réalisés sur le court ou le long terme. La compréhension du lien entre chocs récurrents, persistance de niveaux d'insécurité alimentaire et de malnutrition élevés, et dégradation des sols peut guider la mise en œuvre d'une combinaison de programmes incluant l'adaptation aux effets du changement climatique, la réduction des risques de catastrophe et les filets de sécurité sociaux à des fins de renforcement de la résilience.

## Alerte précoce

L'alerte précoce peut s'adresser à une variété de publics, des décideurs aux ménages. Dans l'AIC, l'alerte précoce fait référence à l'alerte des chocs naturels liés au climat imminents. L'élément-clé de l'approche réside dans le fait qu'une alerte précède un choc et est destinée à déclencher une action immédiate pour réduire le risque de catastrophe. Ainsi, l'alerte précoce est souvent étroitement liée à la préparation aux catastrophes, et est une composante de la RRC.

## Préparation aux catastrophes

La préparation aux catastrophes est un thème de la Réduction de Risques aux Catastrophes (RRC) qui se réfère aux plans et actions qui précèdent un choc naturel lié au climat et réduisent le risque et/ou l'impact qu'il pose. La préparation aux catastrophes peut être mise en œuvre au niveau national, régional, au sein d'organisations ou au niveau des communautés ou des ménages ; tous ces aspects sont importants. Étant donné que la préparation aux catastrophes est déployée en amont d'un choc, les systèmes de préparation aux catastrophes sont souvent en lien étroit avec l'alerte précoce.

## Utilisation des Couches de l'AIC pour Positionner les Thèmes Programmatiques

Cette page donne un aperçu de la façon de penser et d'utiliser les diverses couches de données AIC pour identifier les thèmes de programme pertinents pour des zones géographiques données. Chaque couche est incluse dans un but spécifique. Les Zones et les catégories de l'AIC, expliqués plus en détail à la page suivante, combinent les couches fondamentales de la sécurité alimentaire et des chocs naturels pour visualiser l'intersection des principaux thèmes programmatiques. Des couches d'informations contextuelles supplémentaires sont utilisées pour affiner les stratégies identifiées par l'intermédiaire des catégories.

## Catégories et Zones de l'AIC

### Catégories de l'AIC

- Aide à identifier de manière générale où situer les éléments programmatiques suivants : filets de sécurité, RRC, systèmes d'alerte précoce et préparation aux catastrophes.

### Zones de l'AIC

- Ajoute des détails au processus ci-dessus, en indiquant la convergence de l'insécurité alimentaire et du risque de choc naturel.

## Éléments centraux de l'AIC

### Couche de sécurité alimentaire

- Aide à identifier où des filets de sécurité avec un objectif de sécurité alimentaire (pour fournir une assistance prévisible et cohérente) sont nécessaires en soulignant les zones où l'insécurité alimentaire est récurrente, constamment au-delà du seuil défini.

### Couche de risque de choc naturel

- Met en évidence les zones où les risques de chocs naturels d'origine climatique sont les plus élevés et où les efforts de RRC sont donc appropriés. Ceux-ci peuvent être intégrés aux programmes de filets de sécurité dans les zones où l'insécurité alimentaire est constamment élevée.
- Contribue à définir les régions où l'accent doit être mis sur l'alerte précoce et la préparation aux catastrophes.

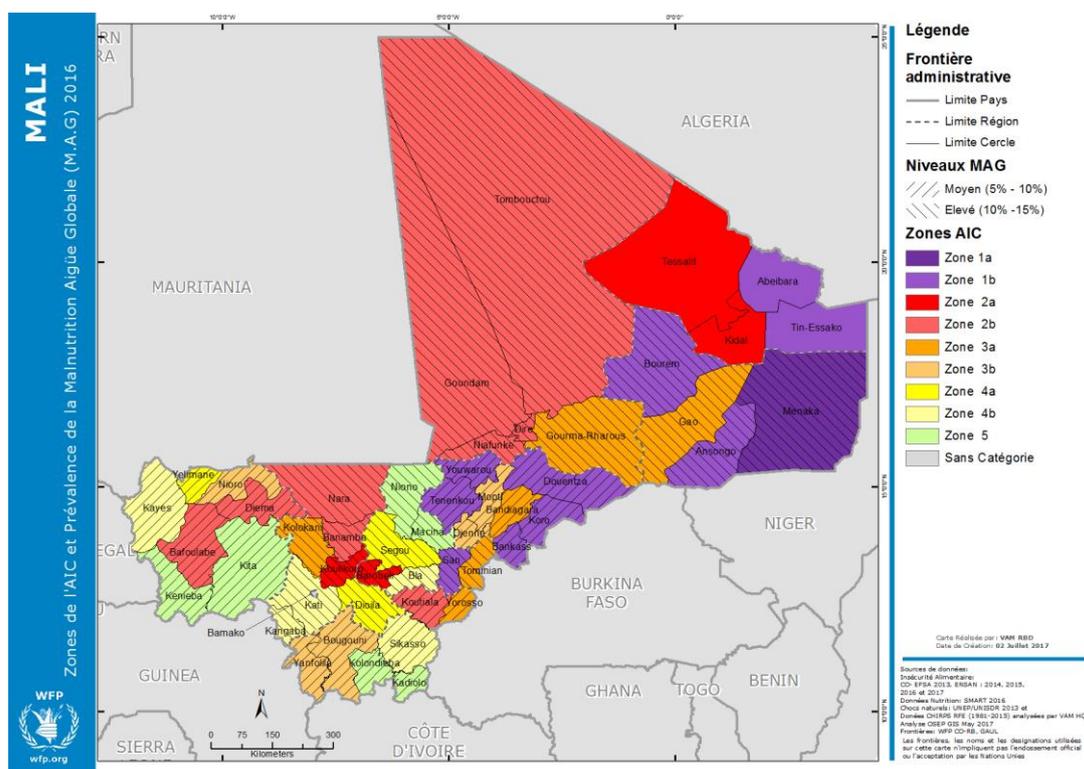
## Couches spécifiques supplémentaires

### Couche dégradation des terres

- La dégradation des terres peut accroître l'impact des chocs naturels et contribue grandement à l'insécurité alimentaire. Cette couche supplémentaire montre où les efforts visant à stopper et à inverser la dégradation des terres sont nécessaires, que ce soit dans le cadre de filets de sécurité, de RRC ou de programmes spécifiques, et par le biais de politiques.

### Couche nutrition

- Indique où des stratégies nutritionnelles peuvent être nécessaires à la fois dans les zones en situation d'insécurité alimentaire et de sécurité alimentaire.
- La carte ci-dessous montre la relation entre les zones AIC et les taux de malnutrition. La malnutrition au Mali est généralement élevée dans les zones de haute récurrence de l'insécurité alimentaire.



## Informations contextuelles supplémentaires

### Variabilité intra-annuelle de l'insécurité alimentaire

- Ajoute des précisions sur le moment où les défis de l'insécurité alimentaire atteignent leur apogée, et permet d'informer le calendrier et la durée des filets de sécurité et/ou d'autres programmes de sécurité alimentaire. Au Mali les informations disponibles sont issues des calendriers saisonniers de FEWS NET rédigés en collaboration avec le Gouvernement. Cependant, afin de pouvoir planifier les réponses dans la longue période, il est recommandé de mieux cartographier la variabilité intra-annuelle de l'insécurité alimentaire à travers les données disponibles au niveau des partenaires et Gouvernement (par exemple celles issues des PSME réalisées au Mali) pour une meilleure compréhension de la variabilité climatique ainsi que pour affiner la planification des réponses programmatiques. Ci-dessous une série de cartes qui mettent en évidence la saisonnalité de l'insécurité alimentaire au Mali et les régions les plus vulnérables à travers des données issues du Cadre Harmonisé.



### Variabilité interannuelle de l'insécurité alimentaire

- Indique des tendances saisonnières ou consécutives aux chocs en valeur d'insécurité alimentaire, permettant d'affiner le programme.
- Il est recommandé de produire et cartographier la variabilité interannuelle de l'insécurité alimentaire, afin d'identifier des schémas de récurrence et de les lier au changement climatique.

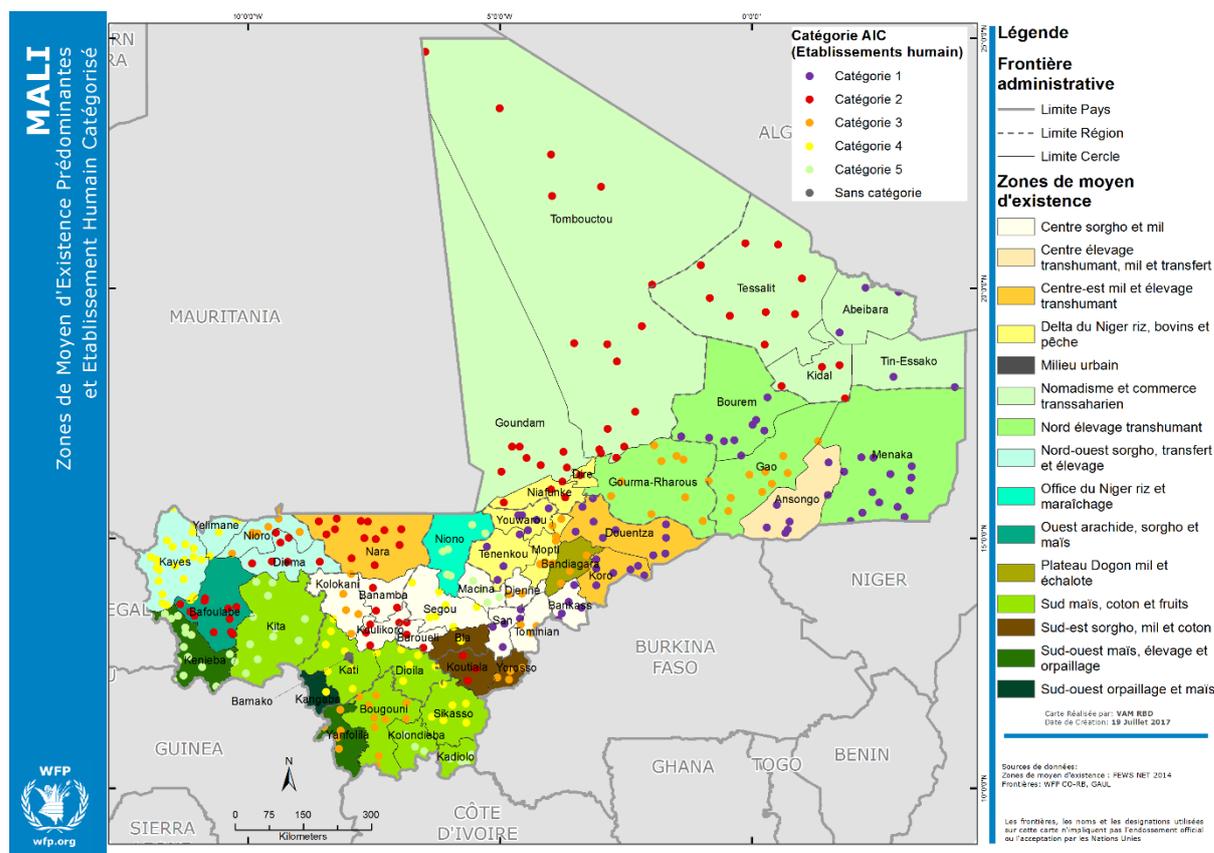
Saisonnalité des chocs naturels

- Aide à affiner les stratégies d'alerte rapide et de préparation aux catastrophes là où le risque est le plus élevé. La cartographie de la saisonnalité des chocs est également recommandée afin de planifier les réponses (période, durée et cible).

Moyens d'existence

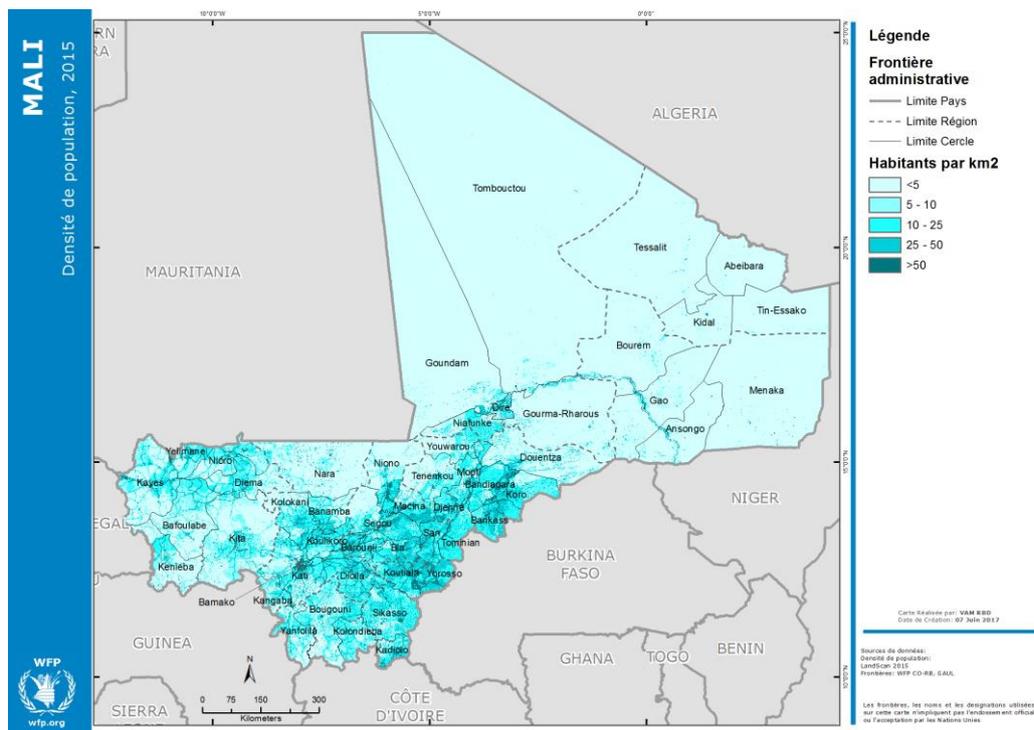
- Permet de comprendre comment les thèmes programmatiques peuvent être adaptés aux moyens d'existence (ZME) locaux. Au Mali, il y a dix-sept zones de moyens d'existence qui ont été validées en 2014 par le Gouvernement Malien, FEWS NET et les membres du réseau d'alerte précoce. Ces zones ont été agrégées par prédominance selon la méthodologie ICA et il en ressort quinze prédominantes.

La pluviométrie est de loin le facteur décisif pour déterminer les différences entre les zones de moyens d'existence. Les ZME maliennes sont extrêmement variées en fonction des pluies : on passe de la zone désertique toute au nord avec moins de 200 mm de pluies par an (lorsque même il y pleut) aux bandes beaucoup plus luxuriantes du sud où les pluies varient entre 1 000 et 1 300 mm/an. La carte ci-dessous montre les ZME prédominantes au niveau des régions en lien avec la classification des zones AIC.



Répartition de la population

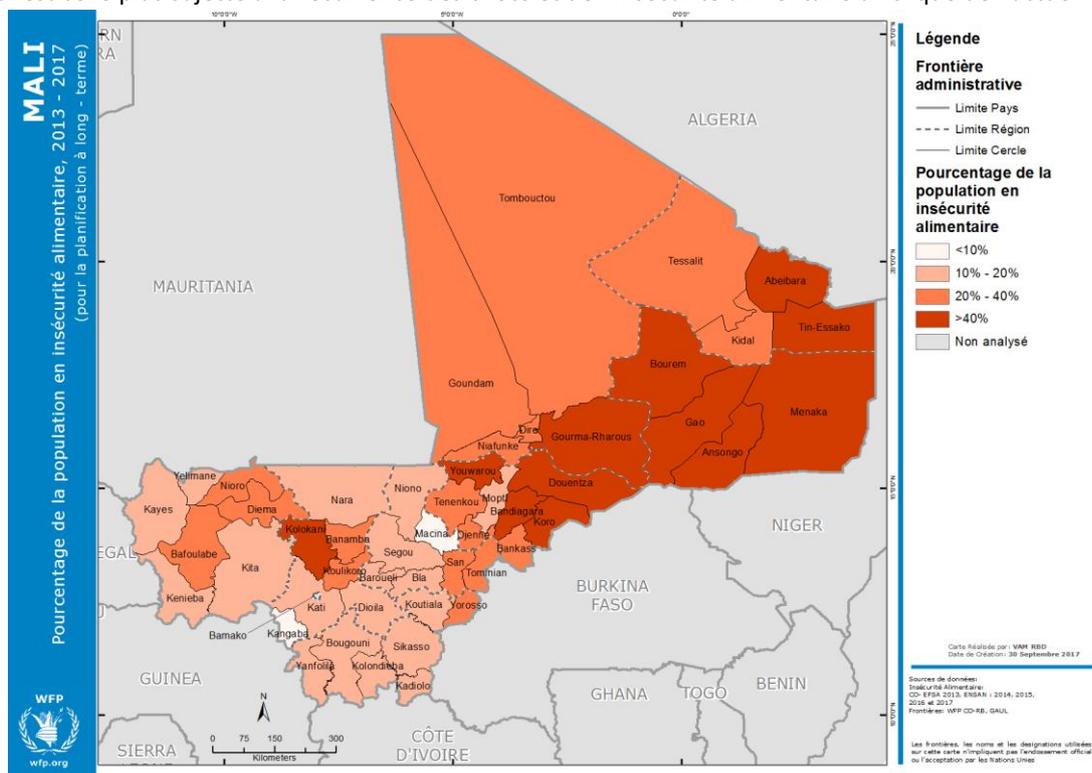
- Montre les concentrations géographiques des lieux de vie de la population. Au Mali, la population est essentiellement concentrée dans la partie sud et centre-est du pays, car les systèmes agricoles et pastoraux bénéficient de l'eau pluviale et fluviale.



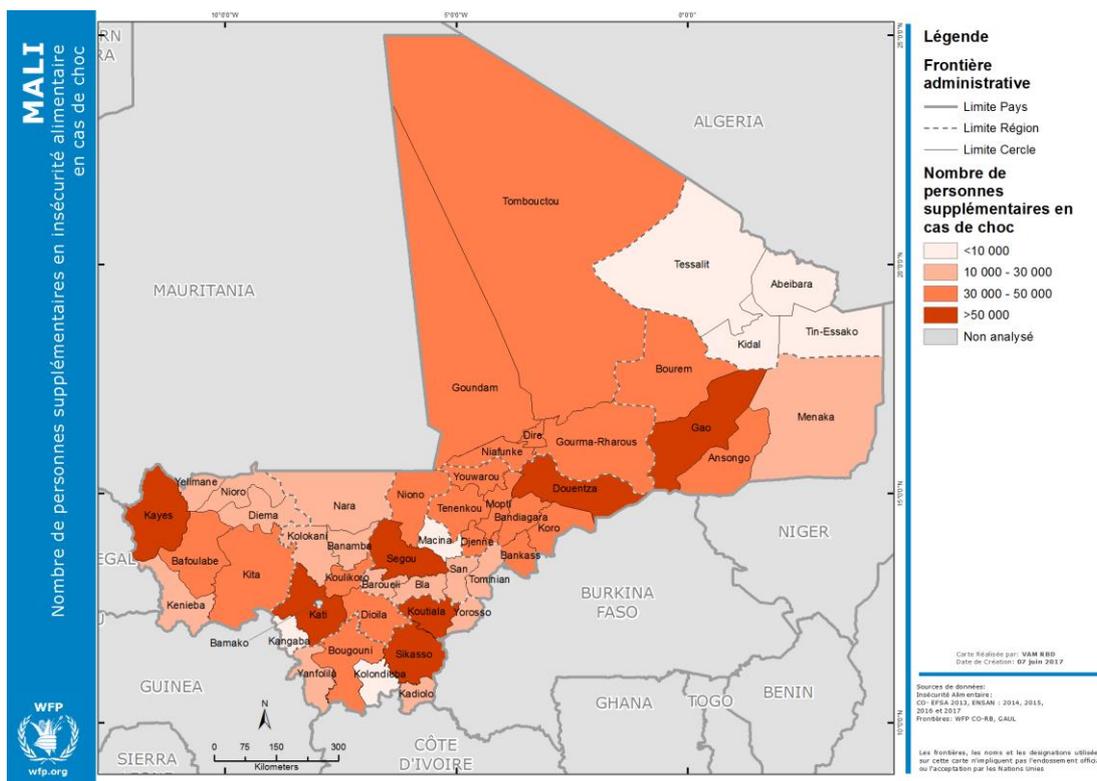
Nombre de personnes touchées

- Estime le nombre de personnes qui ont besoin d'une assistance à long terme et combien d'entre elles peuvent avoir besoin d'aide en cas de choc, en examinant les niveaux relatifs d'insécurité alimentaire au cours des cinq dernières années.

Selon la carte ci-contre la population à assister dans le long terme est plutôt concentrée dans la partie orientale du pays, qui est celle plus sujette à la récurrence des chocs et de l'insécurité alimentaire ainsi que de l'actuel conflit qui frappe le pays.



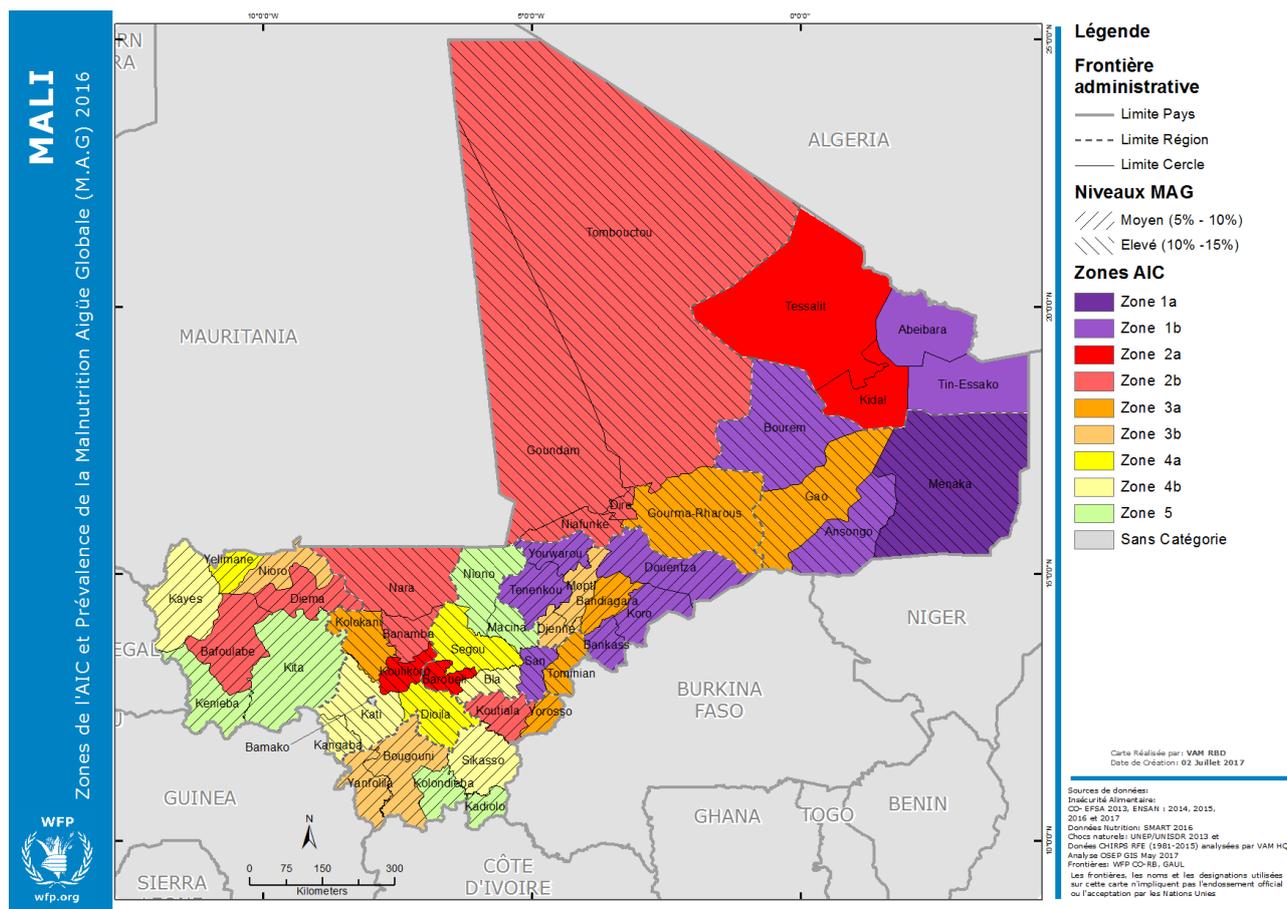
- La carte ci-dessous met en évidence les zones nécessitant de mesures de prévention de catastrophes plus poussées, mais également de programmes conçus pour être mis à l'échelle en cas de réponse aux besoins des personnes vulnérables supplémentaires affectées par un choc.



## Utilisation des Zones et des Catégories de l'AIC pour Positionner les Thèmes Programmatiques

L'AIC répartit les cercles du Mali dans des Catégories de 1 à 5 - dérivées de neuf Zones connexes - en fonction de leur niveau d'insécurité alimentaire récurrente et de leur exposition aux chocs naturels d'origine climatique, comme décrit ci-dessous et dans le rapport technique.

La carte ci-dessous inclut également la couche nutrition. Les Catégories et les Zones de l'AIC fournissent des éléments d'information pour éclairer les discussions et une sélection de stratégies programmatiques générales utilisant différentes composantes thématiques, à savoir les filets de sécurité, la RRC, les systèmes d'alerte précoce et la préparation aux catastrophes. Les détails sur les implications en lien avec les Catégories et les Zones pour le Mali sont fournis dans les sections suivantes du rapport.



Exposition aux Chocs Naturels	Récurrence de l'Insécurité Alimentaire au-dessus du seuil		
	BASSE	MOYENNE	HAUTE
BASSE	Domaine 5	Domaine 3B	Domaine 3A
MOYENNE	Domaine 4 B	Domaine 2 B	Domaine 1 B
HAUTE	Domaine 4 A	Domaine 2 A	Domaine 1 A



<p style="text-align: center;"><b>CATEGORIE 1</b></p>	<p>L'insécurité alimentaire persistante suggère que les filets de sécurité offrant un soutien prévisible aux populations vulnérables peuvent être appropriés, alors qu'un risque de choc élevé justifie l'inclusion de la RRC, y compris l'alerte précoce et la préparation aux catastrophes.</p> <p><b>Recommandations proposées :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Promotion de filets de sécurité sous forme inconditionnelle pour protéger les ménages les plus vulnérables et renforcer leurs moyens d'existence dans le long terme, en relevant particulièrement les capacités productives des femmes et des jeunes ;</li> <li>2. Gestion durable et effective des ressources naturelles : <ul style="list-style-type: none"> <li>Préservation des environnements naturels (protection des sols et des points d'eau) ;</li> <li>Aménagement des points d'eau pastoraux ;</li> <li>Aménagement des périmètres pastoraux pour améliorer le pâturage des animaux ;</li> <li>Renforcement les capacités en matière de production fourragère ;</li> <li>Renforcement des infrastructures de transformation de produits laitiers ;</li> <li>Aménagement des périmètres maraichers ;</li> </ul> </li> <li>3. S'assurer de l'opérationnalité des projets de réponse aux chocs existants (tel que le Plan Orsec) ;</li> <li>4. Renforcement de la réponse à la malnutrition (prévention et traitement).</li> </ol>
<p style="text-align: center;"><b>CATEGORIE 2</b></p>	<p>Les situations d'insécurité alimentaire intermittente peuvent être liées à des chocs (naturels ou anthropiques) ou à des facteurs saisonniers. Si la saisonnalité en est la cause, les filets de sécurité peuvent réduire l'insécurité alimentaire prévisible ; si les chocs en sont la cause, un objectif de redressement peut être approprié. En même temps, le risque de choc élevé plaide pour la RRC, y compris l'alerte rapide et la préparation aux catastrophes.</p> <p><b>Recommandations proposées :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Filets de sécurité saisonniers en modalité conditionnelle (assistance alimentaire, transferts monétaires) ;</li> <li>2. Appui à l'agriculture (valorisation, stockage et commercialisation des produits alimentaires locaux) ;</li> <li>3. Appui à l'élevage à travers les distributions d'aliments bétail, reconstitution du cheptel, déstockage, vaccination, et soins et la réalisation d'infrastructure d'élevage (puits pastoraux, de vaccination) ;</li> <li>4. Développement de la pisciculture communautaire ;</li> <li>5. Autonomisation des femmes et des jeunes ;</li> <li>6. Renforcement du plan de réponse aux risques de catastrophe ;</li> <li>7. Renforcement du système d'alerte précoce national en mettant un accent sur la synergie d'action entre les intervenants ;</li> <li>8. Consolider le système de suivi et évaluation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;</li> <li>9. Prévention de la malnutrition aiguë globale à travers des activités de prévention et traitement.</li> </ol>
<p style="text-align: center;"><b>CATEGORIE 3</b></p>	<p>Les zones 3A sont caractérisées par une insécurité alimentaire persistante qui peut justifier des filets de sécurité. Les zones 3B sont plus probablement liées à des facteurs saisonniers où les filets de sécurité peuvent également s'appliquer, ou à des chocs nécessitant un accent sur le redressement. Alors que le risque de choc naturel est plus faible, certains contextes plus locaux pourraient bénéficier de système d'alerte précoce/ de préparation aux catastrophes pour réduire les risques.</p> <p><b>Recommandations proposées :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Filets de sécurité saisonniers et conditionnels pour appuyer les moyens d'existence des plus vulnérables à travers par ex : déstockage, HIMO, appui en intrants d'élevage et agricoles, aménagement de points d'eau et espaces pastoraux, réhabilitation d'actifs, appui à la pisciculture (aménagement de mare, étangs piscicoles, cage flottantes, techniques de pêche) ;</li> <li>2. Renforcement des capacités ;</li> <li>3. Encadrement de l'activité d'orpaillage : Information et sensibilisation ;</li> <li>4. Renouveler l'engagement vers le renforcement du SAP national et vers le suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;</li> <li>5. Renforcement des capacités des communautés dans le domaine de la préservation de leurs écosystèmes ;</li> <li>6. Renforcement de lutte contre la malnutrition (en phase de prévention et de traitement).</li> </ol>

<b>CATEGORIE 4</b>	<p>En l'absence d'un point d'entrée clair centré sur l'insécurité alimentaire à long terme (en soulignant que des poches d'insécurité alimentaire peuvent exister), la RRC, y compris l'alerte précoce et la préparation aux catastrophes, est une priorité. En outre, l'attention devrait être accordée à la dégradation des terres, étant donné que cela pourrait aggraver les chocs futurs, ce qui pourrait avoir un impact sur la sécurité alimentaire</p> <p><b>Recommandations proposées :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Filets de sécurité pour améliorer l'accès aux services de base (dans les domaines de l'éducation, de l'agriculture, de la connexion avec les marchés) ;</li> <li>2. Renforcement de capacité des structures techniques en matière d'alerte précoce et de résilience ; Plan de contingence en cas de catastrophe ;</li> <li>3. Promouvoir des programmes capables de contrer l'érosion des sols ;</li> <li>4. Amélioration de la gouvernance de la sécurité alimentaire, et renforcement de la coordination entre les structures étatiques et des partenaires techniques ;</li> <li>5. Les acteurs du dispositif de Gestion et Prévention des Risques et Catastrophes devront renouveler leur engagement concret dans la mise en œuvre de la RRC ;</li> <li>6. Renforcement du dispositif de suivi nutrition au niveau communautaire et des actions de sensibilisation nutritionnelle.</li> </ol>
<b>CATEGORIE 5</b>	<p>En l'absence d'un point d'entrée clair centré sur l'insécurité alimentaire à long terme (notant que des poches d'insécurité alimentaire peuvent exister), les thématiques programmatiques devraient se concentrer sur la RRC à un niveau justifié par le risque. Cela peut inclure les systèmes d'alerte précoce et de préparation aux catastrophes appropriés par rapport aux risques, ainsi que l'atténuation de la dégradation des sols et d'autres mesures de réduction des risques.</p> <p><b>Recommandations proposées :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mettre l'accent sur les chaînes de valeur des produits agricoles locaux ;</li> <li>2. Appui aux communautés en matière de techniques culturales (fertilisation, lutte biologique, lutte intégrée, etc.) ;</li> <li>3. Réglementation de l'exploitation de l'or et sensibilisation de la jeunesse ;</li> <li>4. Education environnementale et nutritionnelle ;</li> <li>5. S'assurer de l'opérativité des politiques de réponse aux chocs ;</li> <li>6. Soutien au règlement et prévention des conflits entre agriculteurs et éleveurs ;</li> <li>7. Coordination des différentes interventions ;</li> <li>8. Programme de prévention et traitement de la malnutrition à Niono et Macina.</li> </ol>

Le tableau suivant quantifie le nombre de personnes potentiellement en besoin d'assistance par catégorie de l'AIC. La quantification de la planification à long terme reflète le nombre de personnes qui sont soit :

- a) constamment en situation d'insécurité alimentaire, ou
- b) ont été en situation d'insécurité alimentaire à une certaine période suite à un choc ou un événement spécifique.

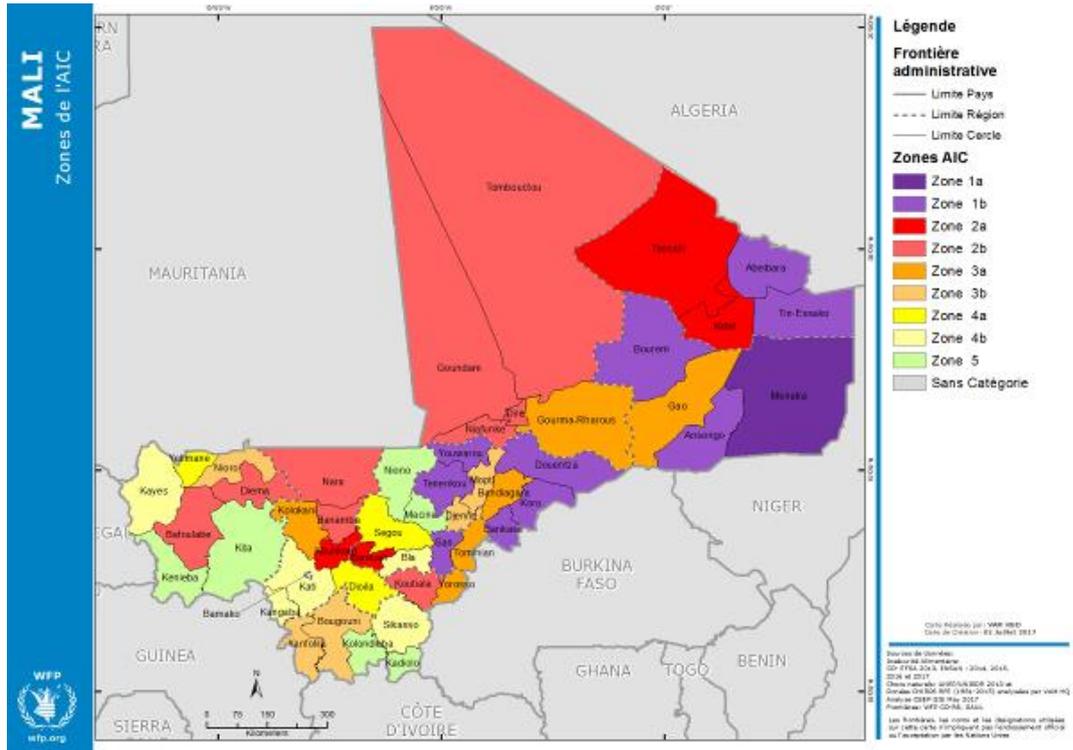
La quantification des plus vulnérables est la moyenne des deux nombres les plus bas enregistrés au cours de la période de référence.

La quantification des personnes pour la préparation aux catastrophes est la différence entre les personnes en besoin d'assistance sur le long terme et les plus vulnérables.

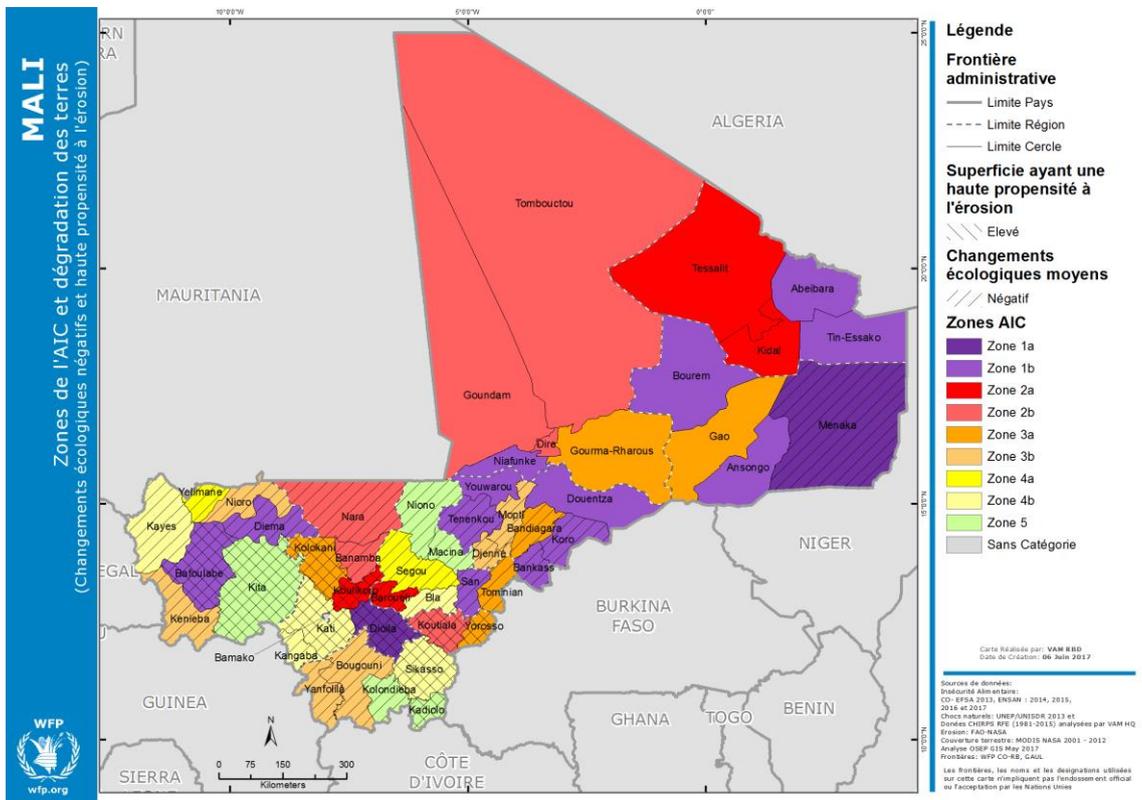
Catégories AIC (A+B)	Planification à long terme	Les plus vulnérables (situation de récurrence)	Préparation aux catastrophes
Catégorie 1	858 270	476 294	410 139
Catégorie 2	741 498	313 894	476 780
Catégorie 3	1 154 132	666 212	451 470
Catégorie 4	764 113	288 675	494 647
Catégorie 5	270 731	108 125	160 045
<b>TOTAL</b>	<b>3 788 744</b>	<b>1 853 199</b>	<b>1 993 080</b>

## Carte des Zones de l'AIC

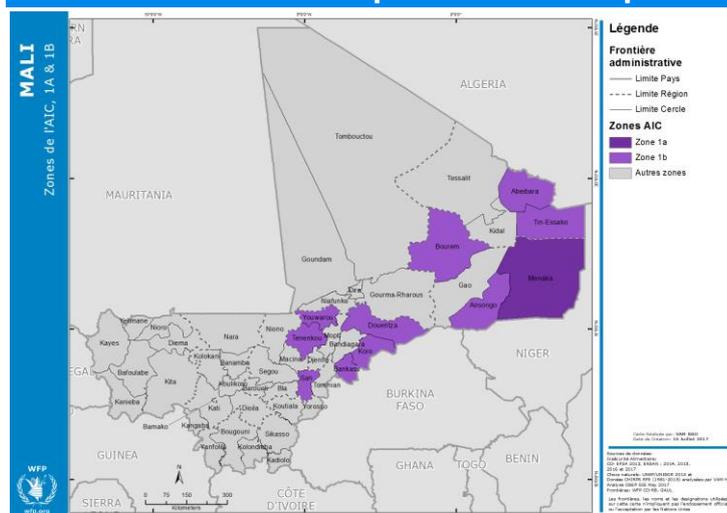
Cette carte synthétise et catégorise les cercles du Mali selon la récurrence de l'insécurité alimentaire et l'exposition aux chocs naturels.



La carte ci-dessous ajoute à la précédente la couche dégradation des terres, en mettant en évidence les zones où il s'est avéré un changement écologique négatif et où il est donc nécessaire de protéger les écosystèmes afin d'assurer la sécurité alimentaire des populations locales.



## Catégorie 1 : Combiner les Filets de Sécurité avec un Objectif de Sécurité Alimentaire et la Réduction des Risques de Catastrophe



Les zones en Catégorie 1 ont connu une récurrence élevée de l'insécurité alimentaire : 22,5 % et plus de la population a été constamment en insécurité alimentaire au cours de la période 2013-2017 et elle a fait face à des risques de chocs naturels élevés ou moyens. L'insécurité alimentaire persistante suggère que les filets de sécurité offrant un soutien prévisible aux populations vulnérables peuvent être appropriés, alors qu'un risque de choc élevé justifie l'inclusion de la RRC, y compris l'alerte précoce et la préparation aux catastrophes.

Exposition aux Chocs	Récurrence de l'Insécurité Alimentaire		
	BASSE	MOYENNE	HAUTE
NATURELS			
BASSE	Zone 5	Zone 3B	Zone 3A
MOYENNE	Zone 4B	Zone 2B	Zone 1B
HAUTE	Zone 4A	Zone 2A	Zone 1A

Dans les régions de **Gao, Kidal et Mopti** les principaux moyens d'existence sont le pastoralisme nomade et transhumant (pour le zone de Kidal et de Gao), ainsi que l'agro-pastoralisme et l'agriculture pluviale.

### Recommandations programmatiques

**Sécurité alimentaire.** L'insécurité alimentaire dans ces zones est chronique, et elle rejoint des pics pendant la période de soudure agricole et/ou pastorale. Elle est le résultat de l'impact de chocs naturels, en particulier de sécheresses liées à l'insuffisance ou espacement des pluies dans le temps et dans l'espace dans les régions de Kidal et de Gao. Des facteurs conjoncturels, tels que la volatilité des prix notamment en saison des pluies et l'impact du conflit (dans les zones nord et les cercles nord de la région de Mopti), aggravent la situation.

En tenant compte de la récurrence de l'insécurité alimentaire et des prévisions pour le futur, il est recommandé dans ces zones de mettre en place des filets de sécurité sous forme inconditionnelle, au moins en période de pré-soudure, pour protéger les ménages les plus vulnérables, notamment pour les femmes et les jeunes, et renforcer leurs moyens d'existence dans le long terme, en particulier en soutenant les capacités productives. Les modalités doivent être définies selon le contexte de chaque ZME, type de population et environnement.

Des actifs durables en milieu rural pourraient être créés à travers un appui à l'élevage et à l'agriculture soutenable, afin de renforcer la résilience des groupes ruraux les plus vulnérables. La diversification des revenus peut également être envisagée comme par exemple l'aménagement de périmètres maraîchers.

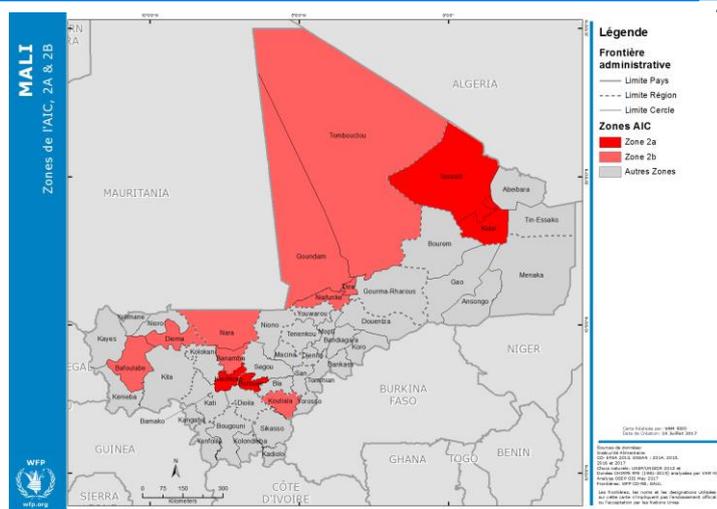
**Alerte précoce et RRC.** Compte tenu de la haute exposition aux risques, il est recommandé que la gestion des chocs et des catastrophes naturelles (y compris les invasions acridienne et les épizooties) dans ces zones passe par la promotion d'une gestion durable et effective des ressources naturelles. En particulier :

- **En zone agricole et agropastorale :** la préservation des environnements naturels, à travers la protection des sols et la maîtrise de l'eau, devrait assumer un rôle prééminent pour les communautés rurales pour mitiger les effets des inondations et des sécheresses.
- **Dans les zones à vocation pastorale** il est important de suivre et évaluer les pâturages naturels, ainsi que de promouvoir la pratique de la culture et de la réserve fourragère, en particulier d'espèces autochtones qui puissent également protéger les sols des agents atmosphériques à fort pouvoir érosif (vent et pluies). D'autres appuis devraient être envisagés comme l'aménagement des points d'eau pastoraux et des périmètres pastoraux pour améliorer le pâturage des animaux ou le renforcement des infrastructures de transformation de produits laitiers.

Dans ce contexte le SAP national doit être réactif et solide, tout comme le système de suivi des catastrophes naturelles. Les projets de réponse aux chocs existants (tel que le Plan Orsec) devront être opérationnels dans toutes les régions du pays, et fournir une réponse efficace et à temps pour mitiger les effets des chocs.

**Nutrition.** Le taux de malnutrition aiguë globale infantile est supérieur à 10 % dans la majorité de ces zones, ce qui rend nécessaire de renforcer les mesures de prévention et de traitement de la malnutrition infantile et des femmes enceintes et allaitantes. Il est également important de renforcer les mesures préventives de malnutrition à travers des initiatives de sensibilisation nutritionnelle au niveau communautaire.

## Catégorie 2 : Combinaison des Filets de Sécurité Saisonniers avec un Objectif de Sécurité Alimentaire/ Redressement et Réduction des Risques de Catastrophes



Les zones en Catégorie 2 présentent des niveaux modérés de récurrence de l'insécurité alimentaire référés à la période 2013-2017. A cet effet, environ 2,5 % de la population a été souvent en situation d'insécurité alimentaire (entre 40 % et 60 % parfois) et elles font face à un risque de choc naturel élevé ou moyen.

Les schémas d'insécurité alimentaire intermittente peuvent être liés à des chocs (naturels ou anthropiques) ou à des facteurs saisonniers. Si de nature saisonnière, les filets de sécurité peuvent réduire l'insécurité alimentaire prévisible ; si les chocs en sont une cause, un objectif de redressement peut être approprié. Dans le même temps, un risque élevé de choc plaide pour la RRC, compris l'alerte précoce et la préparation aux catastrophes.

Exposition aux Chocs	Récurrence de l'Insécurité Alimentaire		
	FAIBLE	MOYENNE	HAUTE
FAIBLE	Zone 5	Zone 3B	Zone 3A
MOYENNE	Zone 4B	<b>Zone 2B</b>	Zone 1B
HAUTE	Zone 4A	<b>Zone 2A</b>	Zone 1A

Les régions de Tombouctou et de Kidal sont caractérisées par le nomadisme au nord, le pastoralisme nomade et transhumant, et pour la région de Tombouctou, de l'agropastoralisme lié à la culture du riz fluvial. Les autres zones reposent leurs économies sur la culture de mil pluvial et l'élevage (zone nord de Koulikouro), la culture de sorgho et celle du coton pour le cercle de Koutiala.

### Recommandations programmatiques

**Sécurité alimentaire.** L'insécurité alimentaire dans ces zones est saisonnière et particulièrement élevée pendant la période de soudure. Elle est également le résultat de l'impact de chocs naturels, en particulier de sécheresses liées à l'insuffisance ou à l'espacement des pluies dans le temps et dans l'espace dans la région de Kidal et le Nord de la région de Tombouctou ainsi que des inondations dans le centre de la région de Koulikouro et dans le cercle de Koutiala. Les conflits et l'insécurité généralisée constituent deux facteurs conjoncturels et aggravants dans les régions de Tombouctou et de Kidal ainsi que dans le nord du cercle de Nara.

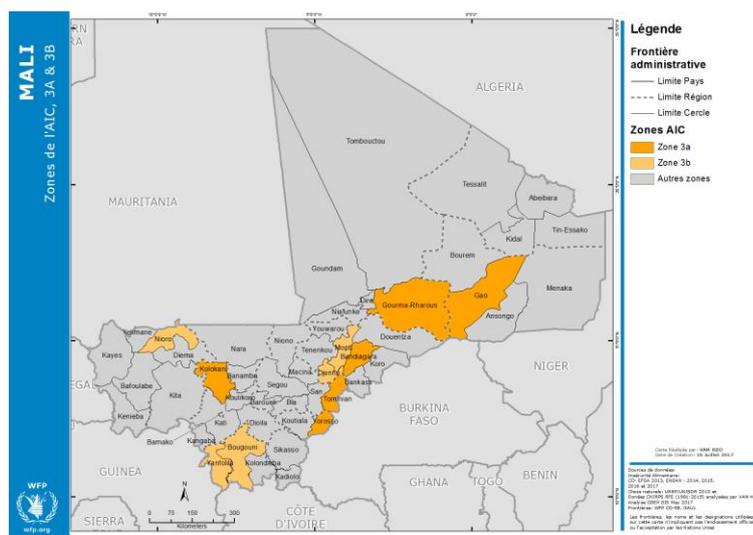
Les interventions dans le domaine de la sécurité alimentaire devront soutenir les populations à garder ou augmenter leur résilience, ce qui permettra de se redresser rapidement et également de ne pas tomber dans la vulnérabilité cyclique. Pour ce faire, des filets de sécurité saisonniers en modalité conditionnelle, qui puissent arrêter la détérioration des moyens d'existence des populations les plus vulnérables, seront mis en place. Ces filets devront réduire la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et fournir un appui concret dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche à travers le soutien aux intrants et le renforcement des capacités dans la transformation. En particulier l'appui à la valorisation, stockage et commercialisation des produits alimentaires locaux est fortement recommandé. Cela permettrait par exemple la création d'unités de transformation, de conservation des produits agricoles et forestiers et d'améliorer la chaîne de valeur.

L'autonomisation des femmes et des jeunes sera une priorité dans toute la programmation afin d'assurer un accès équitable aux ressources productives telles que la terre, le crédit, les intrants et l'accès au marché.

**Alerte précoce et RRC.** L'exposition aux chocs naturels dans ces zones est plutôt moyenne/haute et, bien que le dispositif d'alerte précoce au Mali soit fonctionnel, il est important de le renforcer en termes de capacités techniques et de ressources, particulièrement au niveau décentralisé en mettant également un accent sur la synergie d'action entre les intervenants. Afin de prévenir et atténuer les risques de catastrophes naturelles il est recommandé d'appuyer et promouvoir des programmes de gestion durable des terres et des sols, de promotion de pêche durable ainsi d'utilisation rationnelle des énergies. Il est important de consolider le système de suivi et évaluation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

**Nutrition.** Dans les zones où la prévalence de la MAG est supérieure à 10 % (régions de Tombouctou et de Koulikouro), il est recommandé de renforcer les actions de prévention et de traitement de la malnutrition, en particulier au niveau communautaire. Où la prévalence de la MAG est inférieure à 10 % il est important de renforcer le dispositif de suivi au niveau communautaire et les actions de sensibilisation nutritionnelle.

## Catégorie 3 : Mettre l'Accent sur les Filets de Sécurité Saisonniers avec un Objectif de Sécurité Alimentaire ou le Redressement



Les zones en Catégorie 3 ont connu une récurrence élevée et/ou modérée de l'insécurité alimentaire : parmi 22,5 % et plus de la population au cours de la période 2013-2017 a été touchée par l'insécurité alimentaire et a fait face à un risque de choc relativement faible. Les zones 3A montrent une insécurité alimentaire persistante qui peut justifier des filets de sécurité ; l'insécurité des zones 3B serait plutôt saisonnière mais des filets de sécurité peuvent également s'appliquer. Alors que le risque de choc naturel est plus faible, ces zones peuvent bénéficier de l'alerte précoce/préparation aux catastrophes pour réduire le risque d'éventuels événements.

Les zones de cette catégorie 3 sont caractérisées par différents moyens d'existence : ceux dans les zones plus au nord et centre reposent sur l'agropastoralisme, associant agriculture et élevage, à l'exception du nord de Gao et de Gourma Rharous où les populations sont pastorales. Les zones plus au sud dépendent davantage de l'agriculture, et des produits de rente de cueillette dans le centre du Mali (Plateau Dogon), ainsi que de la culture de céréales et du coton dans le sud du pays.

Exposition aux Chocs Naturels	Récurrence de l'Insécurité Alimentaire		
	BASSE	MOYENNE	HAUTE
BASSE	Zone 5	<b>Zone 3B</b>	<b>Zone 3A</b>
MOYENNE	Zone 4B	Zone 2B	Zone 1B
HAUTE	Zone 4A	Zone 2A	Zone 1A

### Recommandations programmatiques

**Sécurité alimentaire.** L'insécurité alimentaire des départements de catégorie 3 est liée à des conditions de pauvreté généralisée et, par conséquent, au faible pouvoir d'achat des populations. Grâce à une plus solide politique de protection sociale, des filets de sécurité saisonniers et conditionnels, adaptés aux différents moyens d'existence, appuieront la création d'actifs productifs en agriculture, élevage et pêche. L'assistance devra cibler les populations vulnérables, et particulièrement les femmes (pour promouvoir leur autonomisation) et les jeunes (pour limiter les phénomènes migratoires), à travers un appui aux activités génératrices de revenu. L'appui aux petits producteurs ne se limitera pas seulement à l'assistance technique et aux intrants, mais il mettra un accent important sur le soutien organisationnel aux associations des paysans, sur le soutien à la chaîne de valeur et sur la connexion avec les marchés locaux -ou non locaux- où vendre les produits.

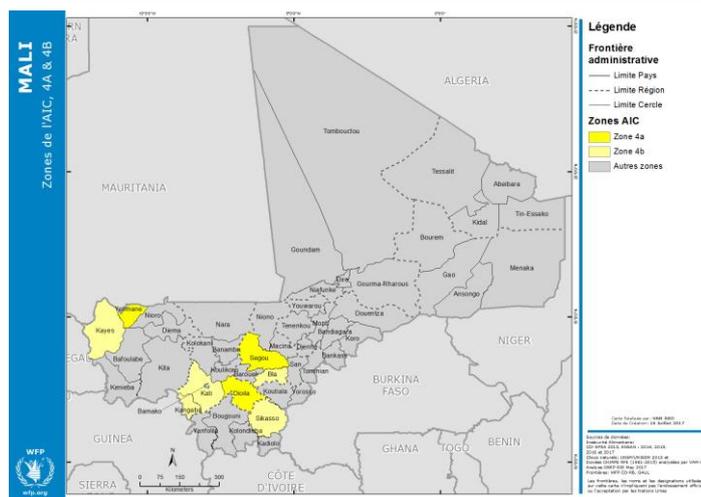
Dans la zone du sud (Bougouni, Yanfolila), il est particulièrement important de promouvoir l'encadrement des activités d'orpaillage en période de travaux champêtres afin de garantir la main d'œuvre suffisante pour les travaux agricoles.

**Alerte précoce et RRC.** Bien que l'exposition aux chocs naturels dans les départements de cette catégorie soit faible, certains cercles sont régulièrement affectés par des poches de sécheresse et d'inondations dans la partie centre et nord du pays pendant la saison agricole. Afin d'assurer que des mesures préventives et de réponse soient solides, il est important de renouveler l'engagement vers le renforcement du SAP national et vers le suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

A cause de la nature sablonneuse des sols des cercles du centre et du sud, les terres productives subissent les effets de processus érosifs lors des inondations et sécheresses ; pour lutter contre la dégradation des ressources les programmes de réduction de risque de catastrophe devront renforcer les capacités des communautés dans le domaine de la préservation de leurs écosystèmes.

**Nutrition.** Dans les zones où la prévalence de la MAG est supérieure à 10 % (région de Koulikoro), il est recommandé de renforcer les actions de prévention et de traitement de la malnutrition, en particulier au niveau communautaire. Dans les autres régions, il est important de renforcer le dispositif de suivi au niveau communautaire et les actions de sensibilisation nutritionnelle.

## Catégorie 4 : Mettre l'Accent sur la Réduction des Risques de Catastrophes



Les zones en Catégorie 4 ont connu une faible récurrence de l'insécurité alimentaire : moins de 22,5 % de la population au cours des années 2013-2017 a été touchée de façon périodique. Par contre les risques de chocs naturels auxquels la population fait face sont élevés ou moyens.

Bien que les données probantes ne soutiennent pas les interventions axées sur la sécurité alimentaire, la RRC (y compris l'amélioration des infrastructures ainsi que l'alerte précoce et la préparation aux catastrophes) est une priorité. En outre, l'attention devrait être accordée à la dégradation des terres, étant donné que les procès érosifs peuvent aggraver la portée des chocs futurs, avec un impact important sur la sécurité alimentaire.

Exposition aux Chocs Naturels	Récurrence de l'Insécurité Alimentaire		
	BASSE	MOYENNE	HAUTE
BASSE	Zone 5	Zone 3B	Zone 3A
MOYENNE	<b>Zone 4B</b>	Zone 2B	Zone 1B
HAUTE	<b>Zone 4A</b>	Zone 2A	Zone 1A

Les moyens d'existence sont diversifiés dans les zones de la catégorie 4 : ceux des cercles du centre du pays reposent sur l'agriculture, en particulier la culture de riz et maraichage dans le nord de Ségou, les cultures de sorgho-mil dans le reste du cercle de Ségou et le cercle de Bla et celle de coton, maïs et fruits dans les cercles plus au sud (Kati, Dioila, Sikasso). Le cercle de Kangaba (région de Koulikoro), tire ses sources de revenu de l'orpaillage et de la culture de maïs.

### Recommandations programmatiques

**Sécurité alimentaire.** Bien que la récurrence de l'insécurité alimentaire dans les cercles de cette catégorie soit faible, des poches de vulnérabilité peuvent se produire suite à une pluviométrie mal distribuée dans le temps et dans l'espace, car la majorité de la population de ces zones repose leur économie sur les activités agricoles. Des filets de sécurité alimentaire pourraient cibler les ménages les plus vulnérables selon des modalités conditionnelles, saisonnières et adaptées aux différents contextes socio-environnementaux. Ces interventions renforceront -par exemple- la connexion des petits producteurs agricoles avec les marchés ainsi que la chaîne de valeur agricole locale. Les interventions dans le secteur de l'éducation, à travers un soutien aux cantines scolaires, restent toujours un appui important pour les populations les plus vulnérables, parce qu'elles permettent d'investir dans l'éducation des jeunes ainsi que de combler des déficits alimentaires.

**Alerte précoce et RRC.** Les cercles de cette catégorie sont exposés à la récurrence toujours plus accentuée des sécheresses et des inondations. Bien qu'ils soient caractérisés par des écosystèmes différents, généralement les sols de tous ces cercles font face à une diminution de la fertilité et au compactage induit par la pression des animaux et le manque de couverture végétale particulièrement dans les régions de Kati, Dioila et Sikasso où la propension à l'érosion et le risque d'inondation sont élevés. Les inondations sont imputables au débordement et aux crues des cours d'eau mais souvent également à la pression anthropique.

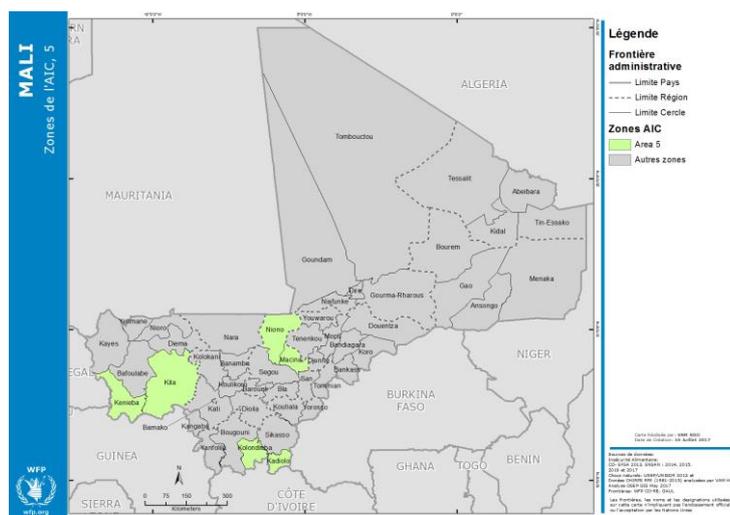
Dans ce contexte de vulnérabilité écologique, il est important de promouvoir des programmes capables de contrer ces tendances et visant à restaurer et conserver les ressources telles que les sols et les sources d'eau.

En parallèle, des programmes visant le renforcement des capacités des structures techniques du gouvernement en matière d'alerte précoce et de résilience assumeront une importance capitale pour la prévention des catastrophes.

Les acteurs du dispositif de Gestion et Prévention des Risques et Catastrophes devront renouveler leur engagement concret dans la mise en œuvre de la RRC, y compris du plan ORSEC et du plan de contingence, et cela dans toutes régions ayant une haute propension aux chocs. En particulier il faudra améliorer la gouvernance de la sécurité alimentaire et renforcer la coordination entre les structures étatiques et les partenaires techniques.

**Nutrition.** La prévalence de la MAG infanto-juvénile est très élevée dans les cercles de la région de Ségou et de Koulikoro, avec un taux supérieur à 10 %. Comme pour les autres zones ICA, il est recommandé de renforcer les actions de prévention et de traitement de la malnutrition visant les enfants et les femmes enceintes et allaitantes. Dans les autres régions, il est important de renforcer le dispositif de suivi au niveau communautaire et les actions de sensibilisation nutritionnelle.

## Catégorie 5 : Mettre l'Accent sur l'Amélioration de l'Alerte Précoce et de la Préparation aux Catastrophes



Les zones en Catégorie 5 ont connu une faible récurrence de l'insécurité alimentaire au cours de la période 2013-2017 et font face à un faible risque de chocs naturels.

En l'absence d'un point d'entrée clair de sécurité alimentaire (notant que des poches d'insécurité alimentaire peuvent exister), les thèmes programmatiques devraient se concentrer sur la RRC à un niveau justifié par le risque. Cela peut inclure la mise en place de systèmes d'alerte précoce et de préparation aux catastrophes appropriés par rapport aux risques, ainsi que de la mise en œuvre de mesures d'atténuation de la dégradation des sols.

Exposition aux Chocs Naturels	Récurrence de l'Insécurité Alimentaire		
	BASSE	MOYENNE	HAUTE
BASSE	Zone 5	Zone 3B	Zone 3A
MOYENNE	Zone 4B	Zone 2B	Zone 1B
HAUTE	Zone 4A	Zone 2A	Zone 1A

Dans les cercles de Niono et Macina, les moyens d'existence sont très diversifiés : élevage, transferts d'argent et culture de mil au nord de Niono, système d'élevage et culture de mil, de riz et de maraichage au centre, culture de sorgho et de mil au sud de Macina. Le cercle de Kolondieba au sud du pays et une partie du cercle de Kita reposent leurs économies sur la culture de maïs, coton et fruits. La partie nord et ouest du cercle de Kita repose sur les cultures d'arachide, sorgho et maïs.

Les populations des cercles de Kadiolo au sud du pays et Kenieba à l'ouest pratiquent l'orpaillage, l'agriculture (maïs) et l'élevage pour le sud du cercle de Kenieba.

### Recommandations programmatiques

**Sécurité alimentaire.** Les cercles de cette catégorie ont bénéficié d'une relative stabilité en termes de sécurité alimentaire. Il semble donc pertinent dans ces zones de mettre l'accent sur les chaînes de valeur des produits agricoles locaux à travers la promotion d'innovations en matière de techniques agricoles (lutte biologique, lutte intégrée), de stockage, conservation, transformation et connexion aux marchés des produits agricoles.

Concernant les zones aurifères, l'encadrement des activités d'orpaillage, la sensibilisation de la jeunesse sur les risques de cette activité pourraient être l'objet d'interventions ponctuelles et ciblées.

Des politiques nationales de promotion et création d'emploi dans les domaines agro-alimentaire, par exemple à travers l'utilisation de nouvelles technologies, seraient appropriées.

Compte tenu des niveaux d'éducation faibles de ces zones, il serait approprié de promouvoir le transfert de connaissances en matière environnementale et nutritionnelle (cette dernière particulièrement dans les cercles de Niono et Macina).

**Alerte précoce et RRC.** Bien que les chocs naturels aient une récurrence faible dans ces zones, les agriculteurs (ainsi que les éleveurs) dépendent fortement des événements pluviométriques pour la réussite de leur campagne. Des pluies mal réparties dans l'espace et dans le temps pourraient avoir un impact négatif sur les communautés rurales. Les politiques en faveur de la RRC devraient être pleinement opérationnelles afin de protéger les ménages de chocs éventuels, par exemple à travers la mise en œuvre de mesures de conservation des ressources naturelles. De ce fait, il est recommandé de garder toujours fonctionnel le système d'alerte précoce au niveau local, et de renforcer les dispositifs de coordination, de suivi et évaluation météo.

Spécifiquement pour les régions de Niono et de Macina, affectés par des oppositions intercommunautaires, il est essentiel de mettre en place des programmes de prévention des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

**Nutrition** Le taux de MAG est élevé dans les cercles de Macina et Niono (supérieure à 10 %). Comme pour les autres zones ICA, il est recommandé de renforcer les actions de prévention et de traitement de la malnutrition qui ciblent les enfants et les femmes enceintes et allaitantes. Dans les autres régions, il est important de continuer à prévenir la malnutrition à travers des interventions de sensibilisation nutritionnelle.

D'autres recommandations ont été apportées lors des consultations avec les acteurs de la sécurité alimentaire :

**1. Réaliser des AIC+ afin d'affiner les analyses et les recommandations programmatiques. Spécifiquement :**

- Prévoir des AIC au niveau commune pour tout le Mali ;
- Prévoir une AIC+ en nutrition (analyse des tendances des indicateurs nutritionnels : MAG, malnutrition chronique etc.) en partenariat avec la cellule de coordination nutrition ;
- Prévoir une AIC + avec une couche sur la sécurité, les conflits afin de mieux cibler les zones affectées ou à risque de conflits ;
- Prévoir une AIC + prenant en compte d'autres risques majeurs tels que les épizooties, épidémies et acridiens ou attaque de prédateurs ;
- Prévoir une AIC+ par zone de moyen d'existence (agrèger les données par zone de moyen d'existence et non par niveau administratif).

**2. Des recommandations d'utilisation de l'AIC ont également été émises :**

- Utilisation de l'AIC dans le cadre des plans de contingence nationaux (inondations, sécheresses, etc.)
- Utilisation de l'AIC dans le cadre des appels à financements humanitaires pour prioriser les zones les plus vulnérables où des appuis aux moyens d'existence sont nécessaires.

## Rapport des Consultations Programmatiques de l'AIC

### Lieu et Date

- Les 4 et 5 Juillet 2017 à Bamako (consultation interne)
- Le 26 Juillet 2017 à Bamako, Mali (cf. liste des participants ci-dessous)
- Le 17 aout 2017 à Bamako, au cluster Sécurité Alimentaire.

### Participants

1. Cellule de Coordination de la Nutrition
2. CICR
3. Direction Nationale de l'Agriculture
4. Direction Nationale de la Pêche
5. Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire (DNPSES)
6. Direction Nationale des Productions Industrielles et Animales (DNPIA)
7. ECOFIL/Institut d'Economie Rurale
8. FAO
9. FST/USTTB
10. GIZ
11. Institut National de la Statistique (INSTAT)
12. Ministère de l'Agriculture
13. Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile
14. Observatoire des Marchés Agricoles
15. Programme Alimentaire Mondial
16. PRIA-Mali
17. Système d'Alerte Précoce
18. UNHCR
19. USSGB
20. World Vision Mali

### Points-clés de la réunion

- Présentation de l'initiative AGIR au Mali et comment l'AIC a été utilisé
- Présentation de l'outil AIC et de la méthodologie
- Discussion technique de l'AIC
- Travaux de groupe sur les stratégies programmatiques par zone AIC
- Restitution et validation des stratégies programmatiques par zone AIC
- Recommandations de réaliser des AIC+ suite à cet atelier.